RCS : ST NAZAIRE
Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00513
Numéro SIREN : 751 968 108
Nom ou dénomination : ABARCO EXPERTISES

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2020 sous le numéro de dépôt 4869

ABARCO EXPERTISES

Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 000.00 €

Siège social : 9 RUE DES SALAMANDRES

44350 GUERANDE

751 968 108 RCS SAINT NAZAIRE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2020

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 81 228.9 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	81 228.90 €
- Soit un bénéfice distribuable de	81 228.90 €
- Une somme de	40 000.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de	200.00 €
- et le solde, soit	41 228.90 €
au compte "Autres réserves"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 200.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2018

- Dividende global distribué :	50 000.00 €
soit, par titre :	250.00 €

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Exercice : 31/12/2017

- Dividende global distribué :	43 500.00 €
soit, par titre :	217.50 €

Exercice : 31/12/2016

- Dividende global distribué :	32 000.00 €
soit, par titre :	160.00 €

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val similaires	230	230		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 465	12 678	4 786	11 492
Autres immobilisations corporelles	277 533	68 996	208 537	42 417
Immobilisations corporelles en cours				7 196
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	25 000		25 000	25 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 000		2 000	4 952
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**322 228**	**81 904**	**240 324**	**91 057**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	161 074	19 765	141 308	144 895
Autres créances	163 885		163 885	12 316
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	21 974		21 974	72 195
Charges constatées d'avance (3)	5 111		5 111	3 430
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**352 044**	**19 765**	**332 279**	**232 836**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**674 273**	**101 670**	**572 603**	**323 893**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			*130 846*	

EXCO AVEC

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 000	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	200	200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	79 569	50 454
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**81 229**	**79 115**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**162 998**	**131 769**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	207 285	7 035
Emprunts et dettes financières diverses (3)	19 314	3 925
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 410	15 401
Dettes fiscales et sociales	106 435	139 914
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 161	25 850
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**409 605**	**192 123**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**572 603**	**323 893**
(1) Dont à plus d'un an (a)	177 638	
(1) Dont à moins d'un an (a)	231 966	192 123
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	845 488	881 161
Chiffre d'affaires net	**845 488**	**881 161**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		2 717
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	19 683	6 062
Autres produits	292	254
Total I	**865 463**	**890 193**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	300 718	267 311
Impôts, taxes et versements assimilés	4 646	6 923
Salaires et traitements	340 344	364 350
Charges sociales	119 570	118 720
Dotations aux amortissements et dépréciations		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	32 439	29 645
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	19 027	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	266	285
Total II	**817 009**	**787 233**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**48 454**	**102 960**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	48	108
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**48**	**108**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 538	647
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**2 538**	**647**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-2 489**	**-540**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**45 965**	**102 420**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 147	
Sur opérations en capital	157 500	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**162 647**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 451	2 243
Sur opérations en capital	96 419	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 633	
Total charges exceptionnelles (VIII)	**101 504**	**2 243**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**61 143**	**-2 243**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	25 879	21 062
Total des produits (I+III+V+VII)	**1 028 159**	**890 301**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**946 930**	**811 185**
BENEFICE OU PERTE	**81 229**	**79 115**

(a) Y compris .
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SAS ABARCO EXPERTISES
Au capital de 2 000 €
9 rue des Salamandres
44350 GUERANDE

Rapports du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2019

ABARCO EXPERTISES
SAS au capital de 2 000€
9 rue des Salamandres
44350 GUERANDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Exco AVEC

29 Bd Albert Einstein
CS 92351
44323 NANTES CEDEX 3

ABARCO EXPERTISES
SAS au capital de 2 000€
9 rue des Salamandres
44350 GUERANDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABARCO EXPERTISES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes
Le 12 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes
EXCO AVEC



Représenté par Benjamin POULARD

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société . SAS ABARCO EXPERTISES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 572 603 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 81 229 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La crise sanitaire liée au Covid 19 depuis Mars 2020 a entraîné la mise en chômage partiel de l'effectif. L'activité a été impactée sur cette période. Néanmoins, l'activité reprend depuis Mai 2020 La pérennité de la société ne semble pas engagée à ce jour

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	230			230
Immobilisations incorporelles	**230**			**230**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	27 886		10 421	17 465
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 657	240 193	98 457	156 392
- Matériel de transport	46 708	21 000	14 664	53 045
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	40 722	30 713	3 339	68 096
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	7 196		7 196	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**137 169**	**291 906**	**134 077**	**294 998**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	25 000			25 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 952		2 952	2 000
Immobilisations financières	**29 952**		**2 952**	**27 000**
ACTIF IMMOBILISE	**167 351**	**291 906**	**137 029**	**322 228**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		291 906		291 906
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**291 906**		**291 906**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		7 196		7 196
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		126 881	2 952	129 833
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**134 077**	**2 952**	**137 029**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU ABARC'HAUTS DE FRANCE 75007 PARIS	25 000	27 928	100,00	27 928
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	25 000	25 000	148 060		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Les titres sont évalués au prix d'acquisition Il n'y a pas lieu de provisionner ceux-ci à la clôture de l'exercice présent.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	230			230
Immobilisations incorporelles	**230**			**230**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 394	4 529	8 245	12 678
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 882	13 119	8 482	9 519
- Matériel de transport	26 122	10 472	11 753	24 841
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 666	7 952	1 981	34 636
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**76 064**	**36 072**	**30 462**	**81 674**
ACTIF IMMOBILISE	**76 294**	**36 072**	**30 462**	**81 904**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 332 070 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 000		2 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	161 074	161 074	
Autres	163 885	33 039	130 846
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 111	5 111	
Total	**332 070**	**199 224**	**132 846**

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	16 560
Total	**16 560**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	79 115
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**79 115**
Affectations aux réserves	29 115
Distributions	50 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**79 115**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	2 000				2 000
Réserve légale	200				200
Réserves générales	50 454	29 115	29 115		79 569
Résultat de l'exercice	79 115	-79 115	81 229	79 115	81 229
Dividendes		*50 000*			
Total Capitaux Propres	**131 769**		**110 344**	**79 115**	**162 998**

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 409 605 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	207 285	29 647	95 346	82 292
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 410	72 410		
Dettes fiscales et sociales	106 435	106 435		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	23 475	23 475		
Produits constatés d'avance				
Total	**409 605**	**231 966**	**95 346**	**82 292**

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	213 965
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	13 824
(**) Dont envers les associés	19 093

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 19 093 euros

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact non parvenues	52 469
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	109
Dettes provis pr congés à payer	12 854
Personnel - autres charges à payer	5 602
Charges sociales s/congés à payer	4 656
Charges sociales - charges à payer	2 560
Etat - autres charges à payer	3 829
Total	**82 078**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	5 111		
Total	**5 111**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 2 600 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	59	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	1 190	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	202	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	96 419	
Amortissements des immobilisations	3 633	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 147
Produits des cessions d'éléments d'actif		157 500
TOTAL	**101 504**	**162 647**

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel 8 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
Total	**8**	

ABARCO EXPERTISES
SAS au capital de 2 000€
9 rue des Salamandres
44350 GUERANDE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Exco AVEC

29 Bd Albert Einstein
CS 92351
44323 NANTES CEDEX 3

ABARCO EXPERTISES
SAS AU CAPITAL DE 2 000€
9 RUE DES SALAMANDRES
44350 GUERANDE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L612-5 du code de commerce.

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Conventions conclues avec la SAS ABARC'HAUTS DE FRANCE
(Personne intéressée : Monsieur Nicolas JAMET, président de la société)

- Convention de trésorerie

Votre société a consenti à la société ABARC'HAUTS DE FRANCE des avances financières pour un montant créditeur de 221,60 € au 31/12/2019. Ce compte courant n'est pas rémunéré.

- Crédit-vendeur accordé à ABARC'HAUTS DE FRANCE

Suite à la cession de l'activité Laboratoire, votre société a accordé un crédit-vendeur à ABARC'HAUTS DE FRANCE, la somme due au 31.12.2019 s'élève à 148 282 €.

- Rétrocessions à ABARC'HAUTS DE FRANCE

Votre société a, conformément au bail de sous-location des locaux situés au 9 Rue des Salamandres, facturé 13 800 € HT à la société ABARC'HAUTS DE FRANCE.

Conventions conclues avec Monsieur Nicolas Jamet, Président de la société

- Convention de trésorerie

M. Nicolas Jamet possède un compte courant dans votre société. Au 31/12/2019, le solde s'élevait à la somme de 19 092,55 €. Celui-ci n'est pas rémunéré.

- Frais professionnels

La SAS ABARCO EXPERTISES a pris en charge au cours de l'exercice les indemnités kilométriques de M. Jamet au titre de ses déplacements professionnels. Le montant s'est élevé à 21 223 €.

Convention conclue avec la SAS ABARC'HAUTS DE FRANCE
(Personne intéressée : Monsieur Nicolas JAMET, président de la société)

La société ABARC'HAUTS DE FRANCE, dont M. Nicolas Jamet est Président, a facturé diverses prestations pour un montant de 39 055 € HT à votre société.

Convention conclue avec Mélodie JAMET
(Personne intéressée : Monsieur Nicolas JAMET, président de la société, et Madame Mélodie JAMET, associé)

- Bail immobilier entre Mélodie JAMET et la SAS ABARCO EXPERTISES

Le 1er août 2017, un bail professionnel a été conclu entre Madame Mélodie JAMET, associé, et la SAS ABARCO EXPERTISES portant sur des locaux 47 rue de Bourgogne, 75007 PARIS pour une durée de six années prenant fin le 31 juillet 2023.

Les conditions financières du bail sont définies dans le contrat fixant le loyer mensuel à hauteur de 1 200 € hors taxe et indexé sur l'indice de référence ILAT du 1er trimestre 2017, soit 109,41 points.

À ce titre, ABARCO EXPERTISES comptabilise, dans ses comptes clos au 31/12/2019, une charge de 12 000 € hors taxe.

Conventions conclues avec M. et Mme JAMET
(Personne intéressée : Monsieur Nicolas JAMET, président de la société, et Madame Mélodie JAMET, associé)

- Bail commercial pour un immeuble situé 4 Rue Alphonse Daudet 44350 Guérande.

M. et Mme Jamet ont donné à bail un immeuble situé 4 Rue Alphonse Daudet 44350 Guérande à votre société. Le montant des loyers pris en charge au cours de l'exercice clos le 31/12/2019 a été de 5 220 € H.T. Ce bail a pris fin en Juin 2019.

- Bail commercial pour un immeuble situé 14 Quai saint Jacques 44420 La Turballe.

M. et Mme Jamet ont donné à bail un immeuble situé 14 Quai saint Jacques 44420 La Turballe à votre société. Le montant des loyers pris en charge au cours de l'exercice clos le 31/12/2019 a été de 3 900 € TTC. Ce bail a pris fin en Juin 2019.

Convention conclue avec la SCI THONON
(Personne intéressée : Madame Régine JAMET, épouse de Monsieur Nicolas JAMET)

La SCI Thonon, dont Mme Régine Jamet est gérante, donne à bail à votre société le local situé 9 Rue des Salamandres depuis Juin 2019. Le montant pris en charge dans l'exercice s'élève à 25 900 € HT.

Fait à Nantes
Le 12 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes
EXCO AVEC

Représenté par Benjamin POULARD